

Les Frères de la Charité

par René Stockman, F.C.

Supérieur Général



Le Supérieur des Frères de la Charité
avec le Cardinal Bertone, Secrétaire d'Etat

200 ans

Le 28 décembre 1807, le chanoine de Gand, Peter Joseph Triest, fonda les Frères Hospitaliers de Saint Vincent, appelés par la suite les Frères de la Charité. La Congrégation célébrera cet heureux événement au cours du jubilé qui débutera le 28 décembre 2006 et se terminera le 28 décembre 2007. Ce jour-là le 200^e anniversaire deviendra réalité.

Nous avons de nombreuses raisons d'être reconnaissants mais notre gratitude va surtout à Dieu qui a voulu cette Congrégation et lui a accordé sa bénédiction pendant les 200 années écoulées. Ce jubilé nous offre donc l'occasion d'exprimer cette gratitude en renouvelant notre fidélité à notre charisme plus encore qu'auparavant.

Même après 200 ans, c'est encore et toujours leur devise : « Deus caritas est », qui est le moteur des Frères de la Charité.

Un début modeste

Peter Joseph Triest était un prêtre de Bruxelles où il était né en 1760. Après cinq ans de prêtrise en retraite à Ronse, il avait été transféré à la paroisse de Lovendegem en 1803, où il avait fondé sa première congrégation le 4 novembre de la même année, à savoir les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie. Son intention était de soulager la détresse locale avec ce groupe de sœurs, en s'occupant des enfants

abandonnés et, par la suite, en s'occupant des malades. Cette initiative ne resta inaperçue ni de l'Église, ni des autorités civiles, et on demanda à Triest et à ses sœurs de s'occuper des incurables dans la vieille Abbaye de Terhagen, et c'est là qu'il arriva le 30 juillet 1805. Le prêtre consacré devint rapidement une figure connue à Gand et, en 1807, on lui accorda le titre de Chanoine de Saint Bravo et il devint membre de la Commission des Hospices Civils et du Comité du Secours aux Pauvres. Le 12 décembre de la même année, on lui confia l'administration des douze « Petits Hospices » où les pauvres âgés de Gand étaient hospitalisés. A travers cette fonction, il entra en contact avec la maison des vieux de Byloke, où le type d'assistance qu'il y trouva était tout à fait honteux. En vue de changer la situation, il suggéra à la Commission, le 24 décembre, d'en confier l'administration à des hommes jeunes désignés à cet effet. La proposition ayant été acceptée, le 28 décembre 1807, il amena trois jeunes hommes au Byloke : Joseph de Caster de Drongen — domestique du Père Triest et jardinier à Lovendegem —, Peter De Neve et Alexander Struyvelt, tous deux de Lovendegem et tisserands de métier. Ces trois hommes jeunes et simples avaient pour mission de nettoyer la maison de retraite et d'y introduire un bon esprit. Le 2 janvier 1808, un quatrième candidat arriva, Anthony Blaton de Etikhove, et les tâches furent réparties. Pour ce groupe qui, fin 1808, comptait déjà treize membres, et qu'il appelait Frères Hospitaliers de Saint Vincent, Triest écrivit une simple règle religieuse, largement basée sur la règle des Frères de l'Ecole du Dimanche de Courtrai — appelés aussi Frères de la Charité —, qui avait été fondée en 1761 par le Père Van Dale. Triest donna à ses frères la tâche spécifique de prendre soin des hommes vieux et malades et d'accomplir d'autres services charitables en faveur des pauvres et des malheureux ; c'est la raison pour laquelle les frères étaient appelés à la vie religieuse et, c'est pourquoi ils devaient s'appliquer à la mansuétude, à la bonté, à la patience, à la modération, à l'obéissance, à la pureté, à l'amour du pauvre et, par dessus tout, à l'amour de Dieu, à l'imitation de Saint Vincent de Paul.

Triest avait peut être été un peu trop précipité pour sa fondation et il n'avait pas consacré assez de temps à la formation des premiers frères, toujours est-il qu'au bout d'un an, l'enthousiasme du groupe était déjà retombé. Après que les frères eurent entrepris de soigner les maladies mentales dans le monastère Alexian de Gand, qui finit en faillite complète, les frères quittèrent le groupe l'un après l'autre et, en mai 1809, il ne restait plus que deux frères, plus dubitatifs que convaincus. Quand Peter Truyens arriva de Boutersem, il redonna de l'élan mais quitta le groupe un an après. Ce ne fut qu'avec l'arrivée de Simon Jan De Noter, un homme de 61 ans qui avait travaillé avec les sœurs à l'hôpital Byloke, que la Congrégation décolla et qu'une période de noviciat fut introduite. Le 21 novembre 1810, Simon De Noter prit l'habit sous le nom de Frère Bernard, ainsi que 6 autres

candidats. Après un an de noviciat, le 26 novembre 1811, ces 6 frères prononcèrent leurs vœux et Frère Bernard fut élu supérieur du groupe. Il fallut attendre quatre ans pour qu'un groupe solide de frères puisse être formé. Le chanoine Triest donna alors immédiatement de nombreuses responsabilités au Père Bernard. On peut donc le considérer comme le co-fondateur de la Congrégation. Quand les frères entreprirent de soigner les malades mentaux dans les cryptes du Château de Gérard le Diable à Gand, ils étaient déjà 15 et, à sa mort en 1832, le Père Bernard laissa un groupe de 69 frères, en service à Gand, Froidmont, Bruges, Anvers et Louvain. Quand le fondateur, le Chanoine Triest mourut, le 24 juin 1836, les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie et les Frères Hospitaliers — qui s'appelaient désormais les Frères de la Charité, ainsi que les Frères de Saint Jean de Dieu et les Sœurs de l'Enfant Jésus, étaient ses héritiers religieux. Leur tâche en tant que sœurs et frères était de développer ultérieurement le charisme exceptionnel de ce prêtre inspiré. Quatre histoires différentes étaient nées, avec la charité comme point de départ.

Un développement solide

L'intention de n'être pas lié uniquement à Gand, même en dehors de toute approbation formelle en tant que Congrégation, fut manifeste lorsque Triest envoya un petit groupe de frères à Froidmont, dans la province du Hainaut, pour y travailler à l'hôpital psychiatrique de Saint Charles. Outre l'assistance aux personnes âgées et aux malades mentaux, les frères avaient entrepris un programme d'enseignement au Byloke en 1814, qui peu à peu devint une école efficiente qui comptait déjà 400 étudiants en 1820. En 1821, Triest entreprit de fonder une école pour garçons sourds-muets, sur le modèle de l'école pour filles, fondée par les Sœurs de la Charité en 1820. Dès qu'un certain nombre de frères eut reçu une formation spéciale pour ce genre d'éducation, l'école pour garçons sourds-muets fut ouverte à Gand en mars 1825. Ainsi, en moins de 18 ans, les bases des différentes tâches apostoliques des Frères de la Charité avaient été posées : assistance aux personnes âgées et aux malades mentaux, éducation des enfants de la classe ouvrière, éducation et formation des enfants handicapés. C'est avec ces trois grands domaines d'apostolat que les Frères de la Charité allaient continuer à se développer : santé, éducation et handicap.

Après les débuts difficiles, Triest souligna sans cesse l'importance d'une bonne formation, à la fois religieuse et professionnelle. En ce qui concerne la formation religieuse, ce fut au début grâce au Père Bernard que les frères devinrent réellement religieux, avec une base de tradition monastique et une forte influence cistercienne. La combinaison entre l'approche contemplative de Bernard et la charité de Vincent était idéale selon Triest pour mener une vie religieuse

comme on l'entendait après la Révolution Française. Ce qu'il donnait expressément comme une règle aux Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, c'est à dire la nécessité de lier contemplation et action, il laissa son co-fondateur Bernard la transmettre aux Frères de la Charité. Mais, en outre, il attacha une grande importance à la formation professionnelle des sœurs aussi bien que des frères. Cela ne l'effrayait de les envoyer en France ou aux Pays-Bas afin d'acquérir une formation spéciale pour l'éducation des sourds et des aveugles. En ce qui concerne l'assistance aux malades mentaux, il fit appel à un jeune médecin, Joseph Guislain, qui allait devenir le premier psychiatre belge et organiser des cours internes pour les frères et les sœurs dans les institutions psychiatriques de Gand. Lorsque l'acte régissant la prise en charge des malades mentaux sortit en 1850, c'étaient les institutions les plus avancées de Belgique et on les citait en exemple.

L'approbation de la Congrégation restait un gros problème pour le Père Triest. Les Sœurs de la Charité devaient leur approbation à un décret de Napoléon qui les reconnaissait comme sœurs hospitalières. En 1816 elles reçurent l'approbation pontificale. En ce qui concerne les Frères de la Charité, les choses étaient beaucoup plus difficiles. Ils ne pouvaient compter que sur une politique de tolérance de la part des autorités locales de Gand. Ni le gouvernement français, ni le gouvernement allemand ne pouvait leur donner d'approbation. Ce n'est que lorsque la Belgique devint un Pays indépendant et que la liberté religieuse et d'association fut inscrite dans la constitution, que la Congrégation fut officiellement reconnue. En juin 1831, tous les frères firent publiquement leur profession et il n'y eut plus d'obstacle à un développement futur.

A la mort du Père Bernard, c'est le Père Aloysus, le principal de l'école des sourds de Gand, qui lui succéda. A la mort du Père Triest, Benoît De Decker devient directeur général et guida la Congrégation avec le Père Supérieur. Le chanoine De Decker était un homme avisé ; il laissa les aspects pratiques de l'administration au Père Supérieur. Les choses changèrent avec l'arrivée de Théodore De Cock en 1859 qui succéda au chanoine De Decker et exigea une gestion journalière. Cette tâche était l'exclusivité de Monseigneur Delebecque, l'Evêque de Gand. Cela entraîna une tension qui amena à la fin le Père Aloysus à laisser la place au Père Gregory. Les relations avec le Père De Cock s'étaient néanmoins détériorées, et c'est pourquoi l'évêque estima opportun de réintégrer directeur le Chanoine De Decker. Trois ans plus tard, le Père Aloysus était de nouveau Supérieur Général et le resta jusqu'à sa démission pour raison d'âge en 1871. Entre temps, la paix était revenue mais les frères estimaient qu'il était temps de solliciter l'approbation pontificale, d'autant plus que les frères partirent au Canada en 1865, pour travailler dans un refuge pour personnes marginalisées à Montréal. L'intérêt à s'expatrier était très grand, ce qui ressortait du fait que sur 223 frères,

88 étaient volontaires pour partir. A la fin, 4 frères furent choisis et partirent le 6 février 1865. Les premières années furent très pénibles mais leur persévérance fut récompensée quand, en 1867, les premiers frères canadiens prononcèrent leurs vœux. Ces frères étaient sous l'autorité de l'évêque de Gand, ce qui n'était guère apprécié au Canada, aussi de ce côté également on fit pression pour obtenir l'autorisation pontificale. Mais cela ne devait pas aboutir rapidement car, quand l'évêque de Gand fut interrogé à ce sujet, il protesta énergiquement.

Le nouveau Supérieur Général, le Père Nicholas, qui succéda au Père Aloysus en 1871, et qui avait été jusque là directeur de l'école Byloke à Gand, dut dès le départ régler des questions internes, dont la mauvaise politique financière. Il tenta avec beaucoup d'effort une réorganisation, et, simultanément, il commença à accepter des jeunes gens candidats à la fraternité. Après seulement 5 ans à la tête de la Congrégation, ce supérieur dévoué mourut. C'est le jeune frère, Amedeus Stockman, de 32 ans, supérieur local à Froidmont, qui lui succéda. Ce supérieur hors pair devait guider la Congrégation de 1876 à 1922.

Grâce à sa politique, la Congrégation allait se développer sur le plan international. Elle reçut l'approbation pontificale et le nombre des frères dépassa 1.000. En matière de recrutement et de formation des frères, le Père Amedeus développa le juvénat. L'école normale pour enseignants de Mol devint le centre d'éducation des frères. Compte tenu de la résistance de l'évêque de Gand, le Père Amedeus dut préparer en secret les documents pour l'approbation pontificale et c'est grâce à l'appui du nonce, que ces documents purent être approuvés à Rome. En conséquence, la Congrégation fut reconnue en tant que congrégation pontificale le 20 mars 1888. Le décret d'approbation arriva le 22 avril 1899 et la Congrégation put ainsi faire son entrée dans le nouveau siècle en tant qu'institut de rite pontifical.

La règle religieuse était complétée par des « Us et coutumes » circonstanciés, où figuraient les normes les plus pratiques pour la vie conventuelle.

Pour le 100^e anniversaire de la Congrégation, le Supérieur **Général se rendit à Rome**, où il fut reçu par le Pape Pie X. Il fut à même de présenter un rapport très positif sur la Congrégation : 1.000 membres environ prenant soin de 7.000 malades, dont 1.000 enfants et handicapés, et formant 10.000 étudiants.

A partir de 1882 il y eut également des frères au Royaume-Uni, à partir de 1894, aux Pays-Bas et, en 1911, on décida d'envoyer les premiers frères missionnaires dans l'ex Congo belge. Le frère Gabriel Vermeersch reste dans notre mémoire comme un pionnier, un frère très doué qui non seulement a esquissé le profil du frère missionnaire mais qui l'a incarné lui même.

Le Père Amedeus mourut le 15 septembre 1922. Il était responsable de 46 nouvelles fondations. Son successeur, le Père Philemon, n'avait pas sa chaleur paternelle mais il se révéla très rapidement comme un vrai directeur religieux. Il déploya beaucoup d'énergie dans la formation des frères et dans la modernisation des tâches apostoliques. A partir de 1925 de nouvelles fondations furent rapidement installées au Congo, Rwanda, Burundi, Indonésie, Afrique du Sud et Inde. Même la Chine était sur la liste mais le projet ne put se réaliser à cause de certaines circonstances. Les années de la guerre furent difficiles pour la Congrégation. La multitude de difficultés, rencontrées surtout par nos grandes institutions, était suivie de très près par le Père Philemon. Dans le même temps il exprima à plusieurs reprises son inquiétude au sujet de la façon de vivre des frères qui ne pouvaient pas toujours suivre strictement la règle en raison de la guerre. Il mourut le 24 décembre 1945 et c'est le directeur du Collège de Formation des Professeurs de Zwijnaarde, le frère Warner De Beuckelaer, qui lui succéda. Cet homme aimable se trouva confronté à la tâche énorme de relever la Congrégation et de rétablir la pratique religieuse. Il mit beaucoup d'attention à guider personnellement les frères, à stimuler leur vie de prière et à recruter de nouveaux membres. A la fin de son second mandat il était complètement épuisé, c'est pourquoi le hollandais Frère Conrad Reichgelt fut élu par le chapitre de 1958 — un chapitre paisible et personne n'en attendait de changement notable pour le proche futur. Et pourtant le Père Conrad était un homme très clairvoyant et personne n'était en mesure de comprendre comme lui les signes des temps. Quand l'Église annonça le Concile, le Père Conrad comprit la grande importance que cela pourrait avoir pour la Congrégation.

Au cours du chapitre de 1964 — connu comme le chapitre du renouvellement —, on décida de faire clarté en tant que Congrégation apostolique compte tenu des nombreuses habitudes conventuelles et un certain nombre de modifications substantielles furent adoptées. Les « Us et Coutumes » qui réglaient les lignes de conduite depuis près de 100 ans furent abandonnés et remplacés par une Constitution adaptée et un Directorat. Un vent de changement soufflait sur la Congrégation et, comme c'est souvent le cas, certains trouvaient que les choses n'allaient pas assez vite tandis que d'autres regrettaient le passé. Maintenir tout cela dans la bonne direction, exigeait beaucoup du Supérieur Général, beaucoup trop même. Ce qui fait que ce frère, lui aussi, dut bientôt donner sa démission pour raison de santé. En 1967, le Frère Agnel Degadt lui succéda ; il fut le premier Supérieur Général à quitter la Belgique pour résider à Rome. Ceci signifiait clairement que les Frères de la Charité devenaient un groupe vraiment international. Le frère Agnel, qui resta Supérieur Général pendant 9 ans, Commença avec enthousiasme et continua le travail

du frère Conrad avec perspicacité et détermination mais, au bout de quelques années, il s'aperçut qu'on avait perdu une partie de la vision d'unité.

En 1976, son vicaire général, le Frère Waldebert Devestel lui succéda et resta en fonction pendant 24 ans. Pendant cette période, il vit la Congrégation se réduire de moitié, du fait surtout du manque de vocation dans l'ouest, mais par contre il s'étendit au sud et à l'est avec de nouvelles fondations, particulièrement en Asie. Laisser le charisme de la Congrégation se développer dans ces pays était une aventure très audacieuse. Sa première occupation cependant était de réécrire les constitutions dans l'esprit de Vatican II. Le résultat était un document contemporain où le Frère de la Charité pouvait découvrir encore sa singularité, et le tout exprimé en termes courants. Le 24 juin 1986, ces Constitutions furent ratifiées — ce qui était une véritable confirmation de l'éternel optimiste Supérieur Général Frère Waldebert. Simultanément il était capable de mettre sur pieds parmi les frères un cours de réflexion pour approfondir le charisme de la Congrégation.

En l'an 2000, le frère René Stockman — le précédent provincial supérieur de Belgique — lui succéda. Ce dernier poursuivit la politique d'internationalisation, avec une attention particulière à la formation des jeunes et au développement de nouvelles tâches apostoliques dans le sud et l'est. Il ouvrit également le procès de béatification du fondateur, Peter Joseph Triest. En 2002, il reçut du Vatican la ratification de l'approbation des Membres Associés des Frères de la Charité.

Les Frères de la Charité aujourd'hui

Aujourd'hui, les Frères de la Charité sont présents dans 25 pays sur les 4 continents. La petite graine de Gand s'est épanouie en un arbre aux nombreuses branches. Les Frères de la Charité essaient de vivre leur charisme partout dans l'Église et dans le monde en portant témoignage de l'amour de Dieu et en répandant cette culture de l'amour, de préférence là où l'amour n'est pas très évident. C'est par le biais de nos deux noms que le charisme de la Congrégation peut le mieux être résumé : Frères Hospitaliers de Saint Vincent et Frères de la Charité, et il résulte de notre devise : « Dieu est amour ».

En premier lieu, nous sommes des frères qui entendent vivre leur fraternité comme une vocation personnelle. En un temps où l'individualisme, les structures hiérarchiques impersonnelles et la discrimination basée sur la race, la religion et l'origine, séparent les gens les uns des autres, nous essayons simplement de mettre en relief et de vivre notre proximité comme des frères. En vivant cette fraternité entre nous et en cherchant à l'étendre à toutes nos relations, nous

essayons de donner un exemple et, en même temps, d'être une invitation pour aider à construire une société solide, où amour, respect et solidarité, sont les valeurs essentielles. Nous sommes des Frères de la Charité qui entendent s'immerger dans la réalité évangélique : Dieu est amour. L'amour pour chacun et pour tous sans exception — et plus particulièrement pour ceux qui n'ont pas fait l'expérience de l'amour ou ceux qui ont vu l'amour diminuer dans leur vie — est le reflet de cet amour divin auquel nous voulons nous mêmes nous ouvrir chaque jour comme Frères de la Charité. Un amour qui s'exprime par la compassion à travers de vrais travaux de miséricorde. En prenant soin des pauvres, des malades, des handicapés et des jeunes, nous voulons convertir cet amour en assistance professionnelle, en conduite et en éducation. De cette façon, nous voulons donner un nouvel espoir à tous ceux que nous soignons et, pour le dire avec les mots mêmes de notre fondateur, ouvrir une perspective de résurrection dans leur vie. L'hospitalité est très étroitement liée à l'amour, elle est une conséquence de l'amour. L'hospitalité signifie que nous ouvrons nos cœurs et nos maisons à ceux qui attendent qu'on les écoute, qu'on les encourage, qu'on les soigne. L'atmosphère familiale de nos maisons reflète cette attitude.

Notre fondateur nous a donné comme saint patron saint Vincent de Paul, pour nous rappeler que nos soins et nos efforts doivent aller de préférence vers les plus pauvres, les moins privilégiés, les marginalisés et les oubliés. Vincent est à juste titre appelé le patron de la charité ; il a développé une vision et une pratique entièrement nouvelles pour soulager le pauvre. Selon lui, c'est le respect envers le pauvre qui doit toujours primer, c'est avec amour que nous devons le servir et, à travers le pauvre, c'est Jésus lui même que nous devons voir et aimer. Aujourd'hui, il reste beaucoup à faire pour concrétiser cette vision dans les nombreuses situations où les Frères de la Charité sont impliqués dans les soins aux pauvres. En Europe (Belgique, Pays-Bas, Angleterre, Irlande, Roumanie et Ukraine), en Afrique (Congo, Rwanda, Burundi, Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie et Afrique du Sud), en Asie (Inde, Pakistan, Indonésie, Sri Lanka, Vietnam, Philippines et Japon), ainsi qu'en Amérique (Canada, U.S.A., Brésil et Pérou), les Frères de la Charité s'occupent des invalides, des malades mentaux, d'autres personnes en détresse (sidéens, drogués, blessés de la vie, etc.), ainsi que de l'éducation des jeunes. Partant d'une attitude fondamentalement bienveillante et professionnelle, ils collaborent avec de nombreux coopérateurs afin de donner des réponses appropriées à des situations spécifiques d'urgence. De nombreuses initiatives ont été possibles dans le sud grâce à une vibrante solidarité au sein de la Congrégation, qui se révèle aussi bien par un partage de l'autorité, que par le partage des ressources financières mises à notre disposition. La formation des jeunes est également une de nos priorités afin d'assurer la qualité des soins et leur continuation dans le

futur. Avec environ 600 frères et novices, environ 70 membres associés et plus de 15.000 coopérateurs à travers le monde, les Frères de la Charité essaient de poursuivre le charisme de leur fondateur au service des plus pauvres, tout en leur annonçant la joie de la résurrection. Comme le dit le compte rendu de la mission générale : « De cette façon nous voulons améliorer la qualité de vie et contribuer à une société plus humaine où le pauvre et le faible ont leur place. Par cet engagement inconditionnel, nous espérons que tous ceux que nous rencontrerons sur notre chemin, pourront voir en nous comme un reflet de Dieu, et éprouver dans leur vie la joie de la résurrection ».

Quelques textes inspirés

« Comme conséquence d'un choix privilégié, vous êtes appelés à suivre le Seigneur dans sa vie difficile et tourmentée, dans son zèle pour la gloire de son Père Céleste et le salut des âmes ; et aussi à imiter sa bienveillance, sa compassion pour ceux qui sont dans le besoin, pour chaque malade et infirme qui est venu à Lui ou Lui a été amené et qu'Il a guéri, si ce dernier ou ceux qui l'amenaient croyaient en Lui » (Présentation par le Père Triest de la règle originale aux frères en 1809).

« Mon troisième devoir, outre enseigner et donner l'exemple, est mon service. Je vous dois ma vigilance, ma sollicitude, mon travail, mon repos, non pas seulement une fois mais toujours, nuit et jour. Appelez moi quand vous voulez, ne me ménagez pas et n'ayez crainte de me déranger car je suis heureux si, à l'exemple du Christ, mon Seigneur, je peux vous donner mon repos, ma santé et même ma vie » (Sermon du Père Triest, prononcé à Ronse en janvier 1803).

« Nous devons soigner les malades humblement et respectueusement, comme s'il s'agissait du Christ lui même qui souffrait. Si certaines maladies vous répugnent, vous devez vous appuyer sur votre foi et voir Jésus dans la personne qui est devant vous. Avec les yeux de la foi nous devons servir les malades avec zèle et ferveur. Il est vrai que les gens ont une aversion naturelle pour ce service. Mais l'amour devrait se substituer à la nature. L'amour devrait nous donner la force de bannir tous les sentiments de tristesse et de répulsion. L'amour donne une force que la nature ne peut donner » (Père Triest).

« Il semble que le Christ n'a vécu que pour les pauvres. Il était toujours au milieu d'eux. Ainsi, en toute humilité vous êtes vous aussi un autre Christ quand vous allez vers les pauvres, les pauvres de corps, d'intelligence ou de cœur, les pauvres en esprit. Vous êtes vous aussi un autre Christ quand vous les nourrissez de pain, de savoir ou de bonté, quand vous les aidez à s'ouvrir à la grâce de Dieu » (Père Triest).

« Je ne crois pas qu'il est exagéré de citer les Saintes Ecritures et de dire : "Vous êtes Dieu sur la terre". Car, en vérité vous agissez comme la providence de Dieu, puisque vous nourrissez les pauvres de Jésus Christ, vous faites descendre la manne sur les affamés, vous donnez à boire aux assoiffés. Vous connaissez le triste état des malchanceux, des pauvres et des malades, qui ne savent pas ce que c'est que de savourer un jour de plaisir, ceux pour qui on a envie de dire que le soleil ne brille jamais. La terre semble ne produire des fleurs que pour les riches et seulement des chardons et des épines pour les pauvres. Malheureux sont ceux qui manquent de tout, qui ressemblent plus à des morts qu'à des vivants. Leur donner des vêtements pour qu'ils puissent se couvrir, leur préparer des médicaments pour — sinon les guérir — du moins soulager leur souffrance, leur offrir un lit et un oreiller pour qu'ils puissent reposer leur corps blessé et malade, nettoyer et bander leurs plaies sales et nauséabondes pour les revigorer : tout cela, n'est-ce pas faire que le soleil brille pour eux, créer une terre nouvelle ? N'est-ce pas les ressusciter des morts ? » (Lettre du Père Triest aux Sœurs de la Charité, 1828).

« La communauté particulière que vous avez choisie est la Congrégation des Frères de la Charité. Cette association n'existe pas pour elle même, car Dieu la conduit vers les hommes. Leurs vies sont pleines de joie et de souffrance. Parfois la souffrance est pénible, inexplicable et difficile à supporter. Comme Frère de la Charité, vous êtes plein de sympathie pour les hommes touchés et défigurés par la souffrance » (*Règle de vie*, N° 13).

« Vous croyez en la valeur intrinsèque de tout être humain, même du plus abandonné et malheureux, si souvent privé de joie et d'espoir. Par votre compassion envers les pauvres et les souffrants, vous découvrez le vrai secret de votre vocation de Frère de la Charité. Ce n'est qu'en acceptant et en partageant la souffrance, en d'autres mots : par amour, que vous entrerez dans le Royaume des Cieux qui est à notre portée, au milieu de nous » (*Règle de vie*, N° 16).

« Votre temps, vos talents, les richesses de votre cœur, votre bonté prévenante, tout appartient à ceux qui sont privés de ces dons. L'homme privé d'amour le trouve en vous, le moins doté prend part à votre savoir, le malade et l'infirme sont soutenus par votre santé et votre force physique. Les jeunes répondront à votre simplicité et disponibilité à servir les autres, ce qui — lié à votre détachement — les poussera à travailler à leur tour pour les indigents. Votre pauvreté pour le Christ offre au moins doté une nouvelle chance de vie, bien plus il devient votre frère. Votre visage rayonne la bonté du Père » (*Règle de vie*, N° 30).

« En tant que Frère de la Charité, vous êtes concerné par les valeurs de l'Évangile, et plus particulièrement par celles où la dignité de l'homme est ignorée » (*Règle de vie*, N° 36).

« Frère, appelé comme vous l'êtes au service exclusif du Seigneur, la Sainte Église vous a donné, comme mission spéciale, d'entretenir la charité. Cette charité vous absorbe à tel point qu'elle donne à votre communauté un esprit particulier, un esprit qui caractérise aussi bien le travail en faveur des affligés que l'éducation des jeunes » (*Règle de vie*, N° 43).

« Dans la mesure où votre communauté est réellement authentique, elle sera à même de recevoir d'autres membres de la société. Le visiteur de la communauté devra être accueilli et sentir qu'il est accepté avec considération et amour réciproque, fruits de l'Esprit. Cette communion visiteur-religieux peut être un signe d'unité fraternelle. De cette façon, l'esprit d'amour existant dans votre communauté fera connaître le Seigneur au voisin, et lui permettra ainsi de croire à la vérité du message de paix de Dieu » (*Règle de vie*, N° 47).

« Votre prière en tant que Frère de la Charité, a un caractère distinctif. Vous implorez Dieu de guérir les blessures d'un monde défiguré. Vous prenez soin de prier pour ceux qui eux-mêmes sont incapables de prier. Vous ne pouvez séparer votre prière de votre apostolat » (*Règle de vie*, N° 57).

« Votre prière en tant que Frère de la Charité, a un caractère distinctif. Votre disposition est d'intimité et d'amour. En compagnie des pauvres, vous avez fait l'expérience des joies d'un renouvellement qui a déjà commencé. Plein de joie et d'espoir en dépit de croix et d'afflictions, vous marchez avec le peuple de Dieu vers l'accomplissement promis. Dieu qui vous appelle est fidèle et il l'accomplira » (*Règle de vie*, N° 80).

Bibliographie

- *In liefde bewogen*, leefregel van de Broeders van Liefde, Gent, 1986, 166 pages.
- STOCKMAN, Brother RENÉ, *De goede mijnheer Triest. Een biografie van Kanunnik Petrus Jozef Triest*, Broeders van Liefde, Gent, 1998, 128 pages.
- STOCKMAN, Brother RENÉ, *Bidden met Vader Triest*, Gent, 1992, 83 pages.
- STOCKMAN, Brother RENÉ and VAN DEN ABEELE, ANDRIES, *Liefde in actie*, Tweehonderd jaar Broeders van Liefde, Davidsfonds, Leuven, 2006.